

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20231213-D_13_12_23_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

Affichage : 14/12/2023

Délibération n°13-12-2023-010

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 13 décembre 2023*

Date de convocation	7 décembre 2023
Date d'affichage	7 décembre 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	52 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 décembre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 41 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 2 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ, M. Thierry GUÉRIN représenté par M. Jean-Pierre JOUGLET.

Pouvoirs : 9 – M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, M. Eric PAPILLON ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ.

Etaient excusés : 3 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Pascal BOURGOIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

ECONOMIE : DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ÉCONOMIQUE

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

EST INFORME que la Communauté de communes envisage de construire un bâtiment « blanc », destiné à accueillir une activité de type artisanale, industrielle ou commerciale dans le cadre d'une location, afin de répondre à la demande en matière d'immobilier économique.

Le projet serait réalisé sur la zone d'activité des Ajeux (La Ferté-Bernard), sur une surface de 1 653 m² constituée des parcelles cadastrées ZD 385, ZD 386p et ZD 388 appartenant à la Communauté de Communes.

PREND ACTE que le projet prévoit la construction d'un bâtiment d'une hauteur totale à l'acrotère de 4,60 m environ, d'une emprise au sol de 385 m², d'une surface utile de 362 m², décomposé comme suit :

- Une zone bureau de 180 m² dont deux bureaux, une salle de réunion, une salle de pause, un vestiaire avec douche, un sanitaire hommes, un sanitaire femme et un local ménage,
- Une zone atelier de 182 m² dont un atelier chauffé.

La cour extérieure de 720 m² sera dédiée aux livraisons et au stationnement pour 11 véhicules légers et 2 places de stationnement PMR.

Le projet est estimé à 700 015 €/HT, incluant les travaux, les études et honoraires, les raccordements.

APPROUVE le projet d'aménagement d'un bâtiment économique dans la zone d'activité des Ajeux (La Ferté-Bernard).

VALIDE le plan de financement comme suit :

DEPENSES (en €/HT)	
Valorisation de la parcelle	24 795,00
Levés topographiques	1 000,00
Travaux	609 000,00
Honoraires de maîtrise d'œuvre	48 720,00
Contrôle technique	3 000,00
SPS	1 500,00
Raccordements divers (ENEDIS, GRDF, Eau potable...)	12 000,00
TOTAL	700 015,00

RECETTES		Base subventionnable	Taux/ base subv.	Taux/ coût total
Etat DETR/DSIL	337 610,00	675 220,00	50%	48%
Part restant à la charge du maitre d'ouvrage	362 405,00			52%
TOTAL	700 015,00			100%

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AUTORISE le Président ou son représentant à déposer les dossiers de demande de subventions au titre de l'année 2024 notamment DETR/DSIL et tout autre dispositif d'aides.

SOLLICITE l'octroi des subventions au taux maximal.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour :	52
Voix contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré en séance publique
Le 13 décembre 2023

Pour extrait conforme
Le 14 décembre 2023

Le Président

M. Didier REVEAU

